

15 novembre 2010

74 coups de fouet

M. Heshmatolah TABARZADI, militant politique et étudiant, condamné à 9 ans de prison et 74 coups de fouet Il est condamné pour « *propagande contre le régime, complot, insulte au Guide et atteinte à l'ordre public pour participation aux manifestations* ».

Il a été arrêté le 28 décembre 2009 après la manifestation de la journée d'Achoura.

Le 27 décembre 2009, de violents affrontements ont tourné à l'émeute entre opposants au gouvernement et forces de l'ordre. Au moins 37 manifestants ont été tués, selon IRNA - l'agence de presse officielle, et 300 personnes ont été arrêtées.

17 nov. 2010

Arrestation d'une ancienne prisonnière politique des années 80 et son transfert à la prison de Rasht (nord de l'Iran).

Les « *Activistes des Droits de l'Homme* », nous informent de l'arrestation de Madame Mehri DJAVAN-MAHDJOUR-DOUST. Cette prisonnière est l'épouse du prisonnier politique, M. ABEDI BAKH. Elle avait été convoquée par le juge d'instruction de Rasht. Après un long interrogatoire, une ordonnance de caution d'un montant de 50 millions tomans est rendue à son encontre au motif d'avoir un ordinateur ainsi qu'une parabole. Elle avait un délai de 2 heures pour verser cette caution. Elle était dans l'impossibilité de la verser d'autant plus qu'elle considérait n'avoir commis aucune infraction. Les agents de Renseignement avaient déjà envahi leur domicile et confisqué une partie de leurs effets personnels.

Mme MAHDJOB-DOUST souffre de problème cardiaque, d'arthrose et de migraine. Elle s'occupait de son mari, qui bénéficiait d'une liberté conditionnelle pour une opération chirurgicale et lui assurait les soins (injection etc.). Son mari, ayant été touché par une balle des *pasdaran* (gardiens de la révolution) est paralysé. Il vit sur une chaise roulante.

Les « *Activistes des Droits de l'Homme* » condamnent l'arrestation arbitraire et illégale d'anciens prisonniers politiques sous de faux prétextes. Ils demandent au Haut Commissaire des Droits de l'Homme et des émissaires ad hoc de question des femmes des Nations Unies ainsi que d'autres instances internationales de faire le nécessaire pour mettre fin à la répression par le régime du Guide Ali Khamenei.

17 novembre 2010

Site Jaras

M. Khalil BAHRAMIAN, avocat sera jugé.

Khalil BAHRAMIAN, qui avait en charge la défense de nombreux prisonniers dont les prisonniers politiques, sera jugé par le tribunal dit révolutionnaire le 17 du mois de Âzar 1389 (le 08 décembre 2010).

Les charges annoncées contre cet avocat sont l'action contre la sécurité nationale et la propagande contre le système (de la République Islamique).

18 novembre 2010

Le site Kalameh

Les comportements horribles de vos agents des Renseignements

Mohammad NOURI-ZAD a adressé une lettre à Ayatollah Sadegh LARIDJANI ; Chef du Pouvoir Judiciaire pour porter plainte contre les agents des Renseignements (Ettela'at).

Dans cette lettre, parue sur le site officiel de NOURIZAD, il indique que dans notre pays islamique, il se passe des choses que vous ne pouvez pas comprendre si vous n'êtes pas au cœur de ces événements ; j'ignore si l'on a déjà enfoncé la tête de vos proches dans le trou des toilettes ?

Si cela était le cas, et que vous ou vos proches, étiez contraints de respirer et d'en avaler le contenu, vous auriez consacré un peu de vos signes d'ayatollah (*ayatollah = signes de Dieu sur terre*), vers ce côté du pays.

Il continue : « par la présente, moi, Mohammad NOURIZA, votre détenu à la Prison d'Evine, conteste les comportements horribles de vos agents des Renseignements ...ils m'ont frappés, ont profané des gros mots envers ma famille. J'ai cité tous ces mots dans ma plainte. Si vous êtes seulement un peu équitable, donnez suite à ma plainte et à celles des victimes silencieux du Ministère des Renseignements.

Il ajoute: «Il y a quelque temps, dans votre discours, vous avez fait allusion aux comportements violents de la Police de l'Angleterre envers les étudiants qui contestaient la hausse des droits d'inscription. Vous vous en êtes moqués un peu en disant : « *dans le pays où on se réclame des droits de l'homme, on réagit violemment contre les demandes raisonnables d'un groupe d'étudiants en bafouant leur droits élémentaires* ».

Quoique vos propos commencent bien mais se terminent par des propos sans intérêts. Ceux qui gouvernent l'Angleterre se réclament peut-être du respect des droits de l'homme mais ne se sont jamais accaparés du Dieu, du Coran, du prophète et des saints.

20 novembre 2010

Site HRANA (Human Rights Activist Agency)

Deux activistes ont été arrêtés dans la ville de Salmas

MMs. Behrouz Ladjevard et Firouz Maleki ont été arrêtés par les Renseignements et transférés dans des locaux inconnus, confirment le Human Watch Rights du Kurdistan. Depuis, leurs familles sont sans nouvelles d'eux.

20 novembre 2010

Rassemblement des ouvriers de métallurgie de Kouzestan face à la municipalité de la ville d'Ahvaz

Ils réclament le paiement de leurs 18 mois de salaires impayés. Ils demandent également la reprise d'activité de cette usine.

Ghadir SAVAEDI, Membre du Conseil Ouvrier de cette usine a dit à l'agence ISNA que la majorité des ouvriers de cette usine qui ont 20 à 30 années d'ancienneté sont restés chez eux car l'usine a cessé ses activités et productions depuis mai dernier et cela n'est qu'en raison de l'inertie de l'actuelle Direction.

Il ajoute qu'en présence de toutes les pressions sur les 600 familles ouvrières de cette usine courant ces 18 derniers mois, on nous demande de ne même pas crier. Nous demandons que les responsables nous écoutent pour éviter tout abus de ces rassemblements.

SAVAEDI, en rappelant qu'il y a quelques mois un candidat du secteur privé s'est montré favorable à la reprise de cette usine, a dit : cette personne pour montrer sa bonne foi a même versé à l'occasion de l'Aïd 3 mois de salaire des ouvriers s'élevant à un milliard tomans (environ 630.291 euros) mais les autorités et responsables ne l'ont nullement soutenu. Ils nous ont beaucoup promis depuis ces derniers mois mais on ne voit rien arriver.

20 novembre 2010

« Lettre de souffrance » de M. Mohammad Saber MALEK REISSI, l'adolescent baloutchi en captivité

Cet adolescent de 15 ans est l'otage du Ministère des Renseignements depuis 14 mois. Son frère demande à tous les activistes des Droits de l'Homme de faire tout ce qui est possible pour le sauver. Les Renseignements demandent de la famille de ce jeune que son frère aîné, Abdorrahman, se rende. Ils ont arrêté dans un premier temps trois frères de celui-ci. Deux ont été libérés après 4 mois mais le dernier reste toujours en détention.

Selon Abdorrahman, les Renseignements lui demandaient de faire l'espionnage au sein des milieux des hauts dignitaires sunnites et du peuple baloutche.

20 novembre 2010

Après neuf années d'incertitude M. Morteza Taghipour, a été arrêté

Cet ancien étudiant activiste de l'Université de Khâdjé Nassir, a été arrêté après neuf ans de sursis. Il est transféré à la Section 350 de la Prison d'Evin.

Il avait été arrêté en 2001 et était resté 54 jours dans le secteur 209 en isolement et était libéré par la suite sous caution. Neuf ans après, il n'est pas encore passé en jugement. Il avait saisi le tribunal pour demander l'examen de son dossier et la baisse de sa caution mais sur ordre du juge Salavati, l'ordonnance de caution a été annulée et un mandat d'arrêt a été prononcé à son encontre et ce, alors même qu'aucune date n'est notifiée ni à sa famille ni à lui-même.

20 novembre 2010

La justice iranienne a rendu deux peines de mort pour deux citoyennes « Sahar » et « Nahid », accusées d'homicide volontaire.

La 113^{ème} Chambre du tribunal pénal de Téhéran a condamné Nahid, le 30 octobre dernier, à la peine de mort pour l'assassinat de son mari.

Il est à noter que cette femme souffre de problèmes psychiques et le juge chargé du dossier n'en a pas tenu compte.

La 74^{ème} Chambre du tribunal pénal, présidé par le juge Hassan Tardast, une autre femme Sahar est également condamnée à mort pour l'assassinat de son mari.

L'interdiction de la distribution des journaux à la Prison de Radjaï Shahr

Les activistes des Droits de l'Homme de Hrana nous informe que jadis les journaux proches du gouvernement tels Hamshahri, Keihan, Iran étaient distribués. Cela fait deux semaines que ces journaux ne sont plus distribués dans cette prison. Il y a quelque temps, les prisonniers politiques de cette prison avaient demandé la mise à disposition de la radio, cela a conduit à l'interdiction même des journaux.

L'arrestation de l'avocat de Mehdi HASHEMI RAFSANDJANI

Certains sites proches du gouvernement annoncent l'arrestation de Me Seyed Mahmoud ALIZADEH TABATABAÏ, avocat de la famille HASHEMI RAFSANDJANI par les Renseignements.

Le site Mashregh, révèle qu'il essayait d'obtenir des informations de certains juges et avocats sur le dossier de Mehdi HASHEMI (le fils de Rafsandjani qui est à la mire du clan d'Ahmadi Nejad)

Il est à rappeler que Me ALIZADEH TABATABAÏ est le membre du premier conseil islamique de la Ville de Téhéran. Il était également le délégué du gouvernement réformiste dans l'état-major de la lutte contre le trafic de drogue.

20 novembre 2010

L'Etat iranien refuse de verser les allocations aux familles des prisonniers politiques.

Cette démarche a pour but d'exercer une pression supplémentaire sur les familles des prisonniers politiques.